

Le Rappel Républicain

DE LYON

Mercredi 1^{er} Juin 1904

Deuxième Année. — N° 153

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} 48 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Étranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

DEMAIN 2 JUIN

Le « Rappel Républicain »
COMMENCERA LA PUBLICATION DE
MARIAGE SECRET
Grand roman dramatique de Paul BERTHEUX

Parmi les œuvres si populaires de l'éminent romancier lyonnais, *Mariage Secret* est l'une des plus émouvantes et des plus tragiques. *Mariage Secret* est l'histoire d'une mère qui lutte contre le courant qui l'entraîne, trépidante, à travers les remous de la capitale.

MARIAGE SECRET
est une œuvre morale et d'une puissante imagination.

FAITS DU JOUR

L'arrestation de l'officier Dautriche cause une vive émotion. Celui-ci a choisi M. Aufray, député de Paris, comme défenseur. On annonce une seconde arrestation.

Le général de Galliffet, mêlé à l'affaire Dautriche, réclame une Haute-Cour pour expliquer son rôle pendant l'affaire Dreyfus.

Le « Radical » publie la lettre de démission de M. Henry Maret.

Des désordres ont été provoqués à Brest par les grévistes dockers.

La Chambre a entendu le discours de M. Bertheux, rapporteur de la loi de deux ans.

Au Sénat, discussion de l'interpellation Haigan et de Lamarzelle sur l'enlèvement des chrétiens.

Aujourd'hui commencent devant la cour d'assises de Chambéry, les débats du drame d'Aix-les-Bains.

L'ÉLECTION DE CIVORS

Comme je venais de lire les explications très dignes et très nettes de M. Henry Maret à propos de son départ du *Radical*, je tombai, sans transition, sur les journaux du Bloc qui annoncent la candidature de M. Normand et prétendent l'imposer aux républicains de la neuvième circonscription. Dans le factum qui sert de profession de foi préventive pour le candidat ministériel, j'ai reconnu les hommes, les idées et les procédés qu'Henry Maret stigmatisait d'une plume autant indignée qu'incisive et élégante. J'ai reconnu le jacobin autoritaire, prétextueux, lourd d'esprit, accapareur ; le jacobin de petite ville qui se hausse sur ses bottes pour parler fort et insolemment et qui croit que la démocratie toute entière le suit du regard et approuve ses gestes d'esclave ivre. J'ai reconnu la littérature omnibus qui offense aussi bien la langue française que le bon sens et qui a été créée par les arrière-loges pour l'usage des imbéciles des comités radicaux-socialistes et révolutionnaires.

Quand un jacobin est intelligent et qu'il s'appelle Clémenceau, on éprouve une certaine satisfaction intellectuelle à lire les brillants sophismes et les captieux mensonges qu'il offre avec le masque de la vérité. Mais de quel courage ne faut-il pas être armé quand c'est un minuscule jacobin qui sert de porte-plume aux mensonges, aux convoitises, aux arguties d'un comité de politiciens d'estaminets qui veulent imposer leur volonté au corps électoral par l'intimidation et l'insulte !

Or, les prétendus républicains et les prétendus mandataires de la démocratie de la neuvième circonscription ne se sont point gênés, dimanche dernier pour déverser l'insulte et la calomnie sur le candidat indépendant qui se dresse en face des appétits et des ambitions du citoyen Normand, maire collectiviste et révolutionnaire d'Oullins. Ils l'ont attaqué avec la dernière énergie et la plus insignifiance mauvaise foi ; ils ont ainsi démasqué la peur qui les tenaille en face de sa candidature d'union républicaine, de liberté, de progrès démocratique et d'émancipation sociale.

Qu'ils sont singuliers les reproches qu'ils adressent au citoyen René Jossier et comme ils dénotent le désarroi, la colère, la rage sourde qui règnent dans les rangs du Bloc Jossier est traité « d'audacieux candidat ». Pourquoi, audacieux ? Est-ce parce qu'il fait appel au bon sens, à l'indépendance et au républicanisme des électeurs de la cir-

conscription de Givors ? Ou bien, nos blocards veulent-ils entendre, par là, que c'est une « audace » impardonnable, sous l'Empire de M. Combes, que de solliciter les suffrages des électeurs, sans avoir été choisi par les loges maçonniques et les comités internationalistes ? Ils ont donc le monopole des candidatures ? On le croirait, à voir la gaéstris avec laquelle ils ont tué dans l'œuf celle du docteur Charrin !

« Un audacieux candidat de la réaction nationaliste et clérical. » Je reconnais le cliché. Je salue au passage une vieille connaissance. C'est la littérature omnibus à l'usage des sots dont je parlais au début de cet article. Candidat de la réaction nationaliste et clérical ! C'est l'argument décisif de ceux qui n'ont pas d'arguments. J'aurais été étonné si la réaction n'avait pas été mêlée à cette affaire. Mais, tout doux mes beaux messieurs ! Savez-vous ce que c'est que la réaction ? Si j'en crois le sens qu'un usage constant a donné à ce mot, la réaction est le régime du despotisme, de l'autorité, du bon plaisir, du favoritisme, de toutes ces vilaines choses que la République doit faire disparaître et que le gouvernement de M. Combes personnifie d'une façon aussi précise et aussi « audacieuse ».

Ah ! vous accablez le citoyen Jossier sous l'épithète de réactionnaire ! Mais c'est imprudent ! L'équipe gouvernementale est composée de réactionnaires fieffés. M. Combes est un réactionnaire puisqu'il méconnaît les libertés essentielles des citoyens, liberté de conscience et d'enseignement ; puisque son gouvernement est le régime du gendarme, du sergent de ville et du garde champêtre ; puisqu'il a fait de la République une caricature honteuse de la monarchie, et puisque pour asservir les consciences il fait revivre les pratiques de l'Inquisition, de la Révocation de l'Édit de Nantes et des Dragonnades. M. Normand, qui se réclame de ce gouvernement réactionnaire, est réactionnaire lui-même, et le candidat républicain est le citoyen René Jossier qui a toujours combattu et qui s'engage à combattre la tyrannie sous toutes les formes et sous tous les masques.

Clerical ! Quand les dadaïdes des Loges veulent tuer un homme politique, ils lui décochent le grand mot, le gros mot : clerical ! C'est le coup de pied de l'âne. Mais il y a une belle lurette que ce mot ne tue plus... que les imbéciles. On est toujours le clerical de quelqu'un. Waldeck-Rousseau est le clerical de Combes et de Jaurès. Combes et Jaurès sont les cléricaux d'Allard et de Gustave Hubbard. Depuis qu'il n'est pas ministre et qu'il n'a plus ses poches gonflées de rubans d'officiers d'académie, de Lanessan est devenu un « sale » clerical pour le *Progrès* et les *Centraux* du premier arrondissement. Et vous-même, M. Normand, vous êtes un clerical pour certains de vos électeurs révolutionnaires qui ne comprennent rien à vos pirouettes et à vos palinodies. Si je m'en rapporte encore à l'usage constant du mot, un clerical est celui qui veut faire prédominer une religion ou une secte sur le pouvoir civil. Or, le citoyen Jossier demande la suprématie du pouvoir laïque sur le pouvoir religieux, et le citoyen Normand veut établir la suprématie de la religion maçonnique sur le pouvoir que le pays s'est librement donné ; le citoyen Normand est l'esclave d'une secte religieuse ; c'est donc lui le clerical.

« Un candidat étranger à la circonscription. » Vraiment ? Oubliez-vous que le citoyen Jossier fut candidat dans la neuvième circonscription aux élections de 1902, et que 6 583 électeurs affirmèrent sur son nom leurs sympathies irréductibles et que, depuis, ces sympathies n'ont cessé de s'accroître ? Étranger ? Lyon est moins éloigné d'Oullins que Paris de Villourbanne où votre ami de Prossens, bien qu'étranger, s'est fait élire député. D'ailleurs, Jossier est membre du comice agricole de Givors et, comme tel, le collègue des agriculteurs de la circonscription. C'est donc là un reproche absolument ridicule qu'il faut relever en souriant.

Le même factum qualifie le citoyen Jossier de candidat libéral et patriotique. Est-ce donc un crime, aux yeux des amis de M. Normand, que de réclamer la liberté intégrale et de vouloir une Patrie glorieuse et prospère ? Les internationalistes qui soutiennent M. Normand préfèrent sans doute la patrie allemande à la patrie française ! Là encore les blocards tombent à faux ; Jossier est candidat d'union et de concentration républicaine, c'est comme tel qu'il a sollicité les suffrages des électeurs en 1902, c'est comme tel qu'il les sollicite à l'heure actuelle.

Mais là où l'inconscience touche au cynisme c'est lorsque les blocards s'en prennent au programme démocratique

du citoyen Jossier. Que lui reprochent-ils ? D'être réactionnaire ? Oh ! non ! Le reproche est inattendu. Il paraît que le programme démocratique du citoyen Jossier fait une trop large place aux réformes que le peuple attend depuis longtemps et que les amis de M. Normand sont incapables de lui donner. Ces prétendus socialistes ne pouvaient afficher plus ouvertement leur mépris pour les réformes ouvrières.

J'en ai assez dit pour démontrer la mauvaise foi des protagonistes de la candidature Normand. Ils prétendent parler au nom du suffrage universel, tandis qu'ils ne sont que l'émanation de comités triés sur le volet. Ils veulent former le bloc de gauche, et ils invitent les républicains indépendants à entrer dans leur galère. Nous ne doutons pas de la réponse de ceux-ci, qu'ils soient modérés, progressistes ou radicaux ; nous n'en doutons pas, parce qu'avec Henry Maret ils sont adversaires de toutes les tyrannies et qu'ils veulent se libérer de la tutelle collectiviste et révolutionnaire.

Camille DIJOU.

Notes Politiques

L'INUTILE EFFORT

Nous n'avons point l'intention, ici, de critiquer le moins du monde l'esprit qui présida à l'organisation de l'Intempestive manifestation de dimanche. Cependant, il était assez facile de prévoir qu'un semblable raid sportif offrirait les plus réels dangers, étant donné que ceux qui y prirent part n'étaient pas qualifiés pour un pareil surmenage et que les conditions mêmes de la course auraient dû dessiller les yeux des gens d'expérience habitués aux pratiques de l'entraînement. On ne lance pas impunément sur des routes et par un soleil torride, deux mille concurrents avec ordre de faire quarante-cinq kilomètres, à toute allure et sans arrêts ! Quelle était l'utilité de cette marche ?

Au point de vue sportif, elle était nulle, puisque nos soldats ne sont pas des professionnels du pédestrianisme et que, d'ailleurs, lorsqu'on a besoin de faire plus de sept à huit kilomètres à l'heure, il vaut mieux courir que marcher.

Au point de vue militaire, elle signifiait encore moins, car les seules marches rationnelles sont celles où une troupe, avec son complet équipement, est tenue d'accomplir méthodiquement une longue étape. En ce cas, les officiers prennent toutes les garanties d'hygiène désirables pour ne pas exiger de leurs hommes une dépense physique au dessus de leurs forces. Ils tiennent à honneur d'arriver au but sans trainards et avec des soldats auxquels on pourrait encore réclamer un autre effort, s'il était nécessaire.

D'ailleurs, nous avons assez confiance en nos chefs militaires pour savoir que cet entraînement progressif est pratiqué dans tous nos régiments et que, s'il fallait que des marches forcées fussent faites plus souvent, elles auraient été ordonnées dans les différents centres de garnison.

La marche de dimanche aurait été plus utile à des facteurs ou à des porteurs de dépêches. Elle ne pouvait être d'aucune utilité militaire.

Que n'eussent pas dit, d'ailleurs, nos socialistes de la Chambre, si un général suspect à leurs yeux de n'être pas affilié à la franc-maçonnerie, le général Geslin de Bourgogne, par exemple, s'était permis d'ordonner à ses troupes une marche forcée qui se fut terminée par une aussi douloureuse catastrophe ? — E. M.

INFORMATIONS

Paris, 31 mai.

« RÉPUBLICAIN DISCIPLINÉ. » — L'*Humanité* publie un petit écho à intentions roses sur M. Maret, qui vient de se séparer du *Radical*.

« On ignore, dit l'*Humanité*, quelle famille mondaine accueillera le talent de cet élégant athénien. »

M. Maret n'est donc pas aujourd'hui qu'un mondain, qu'un élégant athénien... Il est vrai que l'*Humanité* est également assez rose — mais sans le vouloir — pour M. Maujan, quelle qualité de républicain discipliné.

« Discipliné » est charmant...
LE ROI D'ESPAGNE À PARIS. — Le *Figaro* dément la nouvelle suivant laquelle le voyage du roi d'Espagne à Paris serait fixé à fin juin. A l'Élysée on n'a reçu aucun avis d'une visite aussi prochaine.

L'ambassade d'Espagne on déclare que le roi viendra vraisemblablement à Paris avant la fin de l'année, mais ce voyage n'aurait certainement pas lieu en juin. Il est probable que le voyage aura lieu en septembre ou octobre.

LA DÉNONCIATION DU CONCORDAT. — Le *Libre Parole* publie le récit de la conversation d'un rédacteur au *Soleil* du *Midi* avec l'évêque de Marseille qui se déclare résolument hostile à la dénonciation du Concordat.

LES ÉLECTIONS CANTONALES. — Les élections pour le renouvellement par moitié des conseils généraux auront lieu, selon toutes probabilités, le dernier dimanche de juillet prochain, et les ballottages, par suite, le premier dimanche d'août.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 31 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. Ils se sont occupés des questions qui figurent à l'ordre du jour des deux chambres.

Le ministre de la guerre a soumis à la signature du président de la République un décret constituant une commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires. Cette commission présidée par M. Roussier, membre de l'Institut, comprend : MM. Bruchard, membre de l'Institut ; Cornil, membre de l'Académie de médecine ; Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur ; Chantemesse, Chauffard, membres de l'Académie de médecine ; Keloch, médecin inspecteur ; Claudot, médecin inspecteur ; Gateau, médecin inspecteur ; Veillard, médecin inspecteur ; Kermorgan, médecin inspecteur de l'armée coloniale.

Autour de l'Affaire Dreyfus

UN PÉTARD SENSATIONNEL

L'arrestation de l'officier Dautriche. — Une version fantastique. — Le général de Galliffet réclame la Haute-Cour. — Une autre arrestation.

Paris, 31 mai.

Le *Petit Journal* confirme que l'arrestation de Dautriche, officier d'administration de 1^{re} classe au ministère de la guerre, se rattache à l'affaire Dreyfus.

Dautriche est attaché au 2^e bureau du ministère de la guerre ; il est chevalier de la Légion d'honneur. Il sera sans doute interrogé aujourd'hui par M. Cassel, rapporteur près le deuxième conseil de guerre.

L'officier a choisi comme défenseur M. Jules Aufray, avocat à la Cour d'appel et député de Paris. M. Aufray n'a pas encore communiqué à son client.

Contrairement à ce qui a été dit, Dautriche n'a pas été conduit au fort du Mont-Valérien, mais dans un autre établissement.

LA VERSION DE L'« HUMANITÉ »
Voici comment l'*Humanité*, l'organe de M. Jaurès, raconte les faits :

La preuve du faux témoignage de Czernusky sur lequel Alfred Dreyfus a été condamné en révision manqué jusqu'ici, l'enquête de la cour de cassation vient de faire subitement la lumière.

M. Athalin, commis à l'Instruction par la cour à tout naturel, pensa que, si le faux témoignage de Czernusky avait été maché au ministère de la guerre, celui-ci avait dû payer le misérable et qu'on retrouverait sans doute dans les comptes du service des renseignements le trace du marché infâme. Il a donc demandé communication de toute la comptabilité.

Le ministre de la guerre s'est préoccupé tout de suite de faire droit à cette requête et, il y a huit jours, le samedi soir, à cinq heures, au moment où les officiers du 2^e bureau allaient le quitter pour ne plus y rentrer que le lundi matin, ils ont été priés, d'ordre du ministre, de laisser les clés à tous les tiroirs.

On a donc demandé le registre de ces dépenses qui allait être faite ? Toujours est-il qu'il s'attarda au ministère et qu'au moment où le délégué du ministre introduisait le juge d'Instruction Athalin, ils trouvèrent un officier penché sur les registres de comptabilité et opérant des grattages et des surcharges. C'était le capitaine Dautriche.

— Que faites-vous là ?... L'officier, très troublé, balbutia une explication. Il déclara avec un balbutiement et sans aucun effet de la surprise, et de l'émotion qu'avait été entendu comme témoin par la cour de cassation, il mettait les livres en concordance avec son témoignage.

Or, à l'endroit où l'officier corrigait les registres, ceux-ci portaient les mentions suivantes :

Donné à Vergues, pour frais de voyage... 625 francs.

Remis à Vergues... 5.000 francs.

Remis à Ausser... 20.000 francs.

Observons en passant que ce pseudonyme d'Ausserlitz pourrait bien cacher le capitaine Dautriche.

Toutes ces mentions correspondaient à la date du procès de Rennes, au mois d'août 1899.

— Que est, demanda le juge, l'objet de ces dépenses ? Comment se fait-il que des sommes aussi fortes soient inscrites sans qu'on en indique, même approximativement l'emploi ? Si c'est une pièce que le service a payée ainsi, elle doit avoir une importance exceptionnelle. Un document payé 20.000 francs a une valeur rare. Quelle est cette pièce ? Quel est le document ?

— Silence accablé de l'officier. Interrogé, pressé encore, il déclara ne pas savoir, ne pas se souvenir de ce qu'il avait fait.

Des indices permettent de croire que le témoin Czernuski a été payé pour produire un faux témoignage. Est-ce que les frais de voyage ne se rapportent pas à un voyage qui aurait été fait à Paris à Nice, où se trouvait alors Czernuski ? Et les 25.000 francs ne sont-ils pas le prix de ce témoignage ?

Silence persistant et impossibilité constatée de fournir la moindre explication sur l'emploi de cette somme.

Et la *Libre Parole* dit à ce sujet :

« S'il y a un coupable, c'est le général de Galliffet. On avouera qu'il est bien extraordinaire qu'un tel homme, qui avait accompli la mission spéciale de surveiller Dreyfus, ait plané dans les bureaux de l'état-major des virements suspects. »

Cela est d'autant plus invraisemblable que ces bureaux de l'état-major, tout le monde s'en souvient, avaient été levers de fond en comble par M. de Galliffet, qui avait eu soin de n'y placer que des gens à sa dévotion. Quoi qu'il en soit, il est certain que M. de Galliffet, ministre de la guerre au moment du procès de Rennes, est le premier responsable de ce qui a pu se passer, à cette époque dans l'administration dont il était le chef suprême. Il faut donc, je le répète, que M. de Galliffet soit appelé à s'expliquer.

DÉCLARATION DU GÉNÉRAL DE GALLIFFET
La *Patrie* a interviewé par téléphone le général de Galliffet, sous le ministère duquel se passeront les faits reprochés au capitaine Dautriche, actuellement incarcéré à la prison du Mont-Valérien. Le général a répondu simplement : « Je suis en cause, tant mieux ; je ne réponds qu'une seule chose : que l'on me traduise devant la Haute-Cour, je le réclame depuis assez longtemps. »

UNE AUTRE ARRESTATION

La *Patrie* confirme qu'Aufray a été choisi comme défenseur par le capitaine Dautriche qui n'a pas encore été interrogé en sa présence. La *Patrie* apprend, au moment de mettre sous presse, qu'un autre officier en garnison de province aurait été incarcéré pour la même affaire. La *Patrie* enregistre ce bruit sous les plus réserves possibles.

UNE CAUSE CÉLÈBRE

Le double assassinat d'Aix-les-Bains

Bassot : son rôle et son arrestation. — La Nubienne. Son rôle. — Le terrassier Robardet. — Les bijoux volés. — Enfin les assises.

BASSOT ET GIRIAT ARRÊTÉS
La police opéra des recherches et acquies bientôt la certitude que le nommé Henry était un individu dont les moyens d'existence étaient insupportables et s'appelaient de son vrai nom Henry Bassot.

Quelques temps après, Bassot était arrêté. Il protesta énergiquement contre son arrestation, qu'il qualifia d'arbitraire. Giriat fut également mis en état d'arrestation et cette nouvelle stupéfia l'opinion.

Bassot et la Nubienne furent confrontés avec la fille Champion qui persista formellement dans ses dires.



Dès lors la participation de la Giriat au crime d'Aix-les-Bains apparaissait comme certaine. Aussi fut-il relativement facile au chef du service de la Sûreté de l'amener à entrer dans la voie des aveux partiels. On devine dans la nouvelle version du crime quelle donna alors, la préoccupation évidente d'atténuer le rôle odieux que lui attribuait l'interrogation de celui-ci dans les révélations de la fille Champion. Dans cette version elle reconnaît et précise l'origine de ses relations avec Bassot, qu'elle avait rencontré pour la première fois aux courses de Vichy. A partir de cette époque, leur commerce, bien qu'intermittent, était devenu assez étroit pour que Bassot lui ait suggéré, dans un intérêt commun, l'idée du crime. C'est lui qui lui aurait en outre procuré et envoyé le « Costaud », suivant l'expression d'argot, qui devait l'exécuter sans nécessiter l'intervention de sa part que de se laisser faire. Elle a reconnu celui-ci dès son arrivée à Aix-les-Bains, grâce au signalement que lui avait donné son complice.

Elle raconta à sa façon la scène du drame, disant que l'individu qui pénétra dans sa chambre était bien celui qu'on appelait « le Costaud ». Affolée elle se borna à lui demander ce qu'était devenue la bonne, et sur la réponse qu'elle « était faite » et qu'elle devait elle-même avoir du courage, elle fut baillonnée et ligotée. A partir de ce moment le souvenir de ce qui s'est passé est complètement sorti de sa mémoire, et ce n'est qu'au jour qu'elle s'est réveillée, elle put se reporter jusqu'à la fenêtre, dans les conditions déjà indiquées.

Elle déclara que « le Costaud » avait agi seul et qu'elle avait vu souvent cet individu à Paris avec Bassot. Bassot, confronté avec Giriat n'a toute participation directe ou indirecte au crime. Il attribua les accusations portées contre lui par sa coaccusée au dépit qu'elle éprouva de son refus de devenir son amante. A l'entendre leur liaison n'aurait jamais offert pour lui qu'un intérêt de curiosité et serait resté purement platoneux. Quant à son soi, des 1902, époque où il fit sa connaissance, il fut comploté par Bassot, qui lui fit comprendre qu'il exerçait sur cette femme, et il ne négocia rien pour l'entretenir. Il ne cessa de la voir ou de correspondre avec elle par lettres. C'est ainsi que pendant le séjour de Giriat à Aix-les-Bains, il lui écrivit plusieurs fois. Le 10 septembre dernier, il télégraphia au « costaud » César Ladermann à Lyon, de venir d'urgence à Vichy et lui envoya un mandat de 20 francs pour ses frais de voyage.

LE COSTAUD
Le lendemain, Ladermann arrivait dans cette ville où il recevait sans doute les instructions de Bassot, car, si l'on croit ses propres déclarations, il se serait ensuite rendu à Aix-les-Bains où il passa deux jours. Il y aurait eu plusieurs entrevues avec Giriat, qui lui fit comprendre qu'il était impossible de voler Eugénie Fougère, sans la tuer ainsi que sa domestique.

L'affaire fut remise, en présence des hésitations de Ladermann et celui-ci revint à Lyon, où il est possible qu'il se soit mis en quête de quelqu'un plus audacieux que lui. Cependant le temps pressait. Eugénie Fougère était sur le point de rentrer à Paris. Aussi, à la suite d'un télégramme de Giriat à Bassot, Ladermann fut rappelé à Vichy, et c'est alors qu'on l'aurait décidé à recourir sans plus tarder à l'assassinat. Le 19 septembre dans la soirée, il arrivait, à cet effet, à Aix-les-Bains. Bassot et la Giriat sont tous deux originaires de Lyon, qu'ils ont habité jusqu'en 1902.

La police lyonnaise fit rechercher à Lyon, parmi les gens qu'il y avait rencontrés « le Costaud » désigné comme l'exé-

uteur du crime. Elle ne tarda pas à apprendre que Bassot était intimement lié avec César Ladermann. C'était un ouvrier tailleur travaillant assez irrégulièrement, et très joueur.

Depuis la fin septembre 1903, il avait disparu de Lyon il a été établi par les déclarations de la fille Olympie Duclot, sa maîtresse, qu'immédiatement après le crime d'Aix, soit le 20 septembre, il était revenu. Il s'était rendu chez son amie, avait raconté qu'il revenait de Vichy, où il avait fait, avec Bassot, une affaire fructueuse.

LES BIJOUX
Ladermann remit à sa maîtresse un petit sac renfermant les bijoux d'Eugénie Fougère.

Olympie Duclot, en apprenant le crime, eut des soupçons. Elle eut la curiosité d'ouvrir le paquet qui les contenait et y constata la présence de nombreux bijoux qui se rapportaient exactement à ceux dont la nomenclature était donnée par les journaux.

Quatre paires de boucles d'oreilles avec solitaires ;

Une bague avec solitaire ;

Deux colliers de perles, dont un composé de plus de 400 perles ;

Une broche en or avec cinq solitaires, roses et diamants ;

Plusieurs bracelets en or dont une gourmette avec diamants et une autre sertie de sept diamants et de cinq émeraudes ;

Une bague châteleine avec miniature ;

Deux médaillons avec miniatures ;

Un bracelet en forme de serpent ;

Deux paires de jumelles pour manchettes avec émeraudes ;

Deux grosses perles fines d'une très grande valeur et deux autres de forme ovale avec diamant ;

Ces deux pierres provenaient certainement de bijoux qui avaient été dessertis. Deux médaillons en forme de cœur, en or, avec émeraude ; un autre médaillon et une épingle en or, etc.

En tout une cinquantaine de pièces.

LE SUICIDE DU COSTAUD
Olympie Duclot, prise de peur, rendit le dépôt à son amant qui expédia aussitôt le paquet à Paris et se rendit lui-même dans cette ville.

Au cours de son séjour, il eut avec Bassot plusieurs entrevues qui se prolongèrent jusqu'à la veille de l'arrestation de ce dernier, et, d'après les déclarations qu'il a faites à sa maîtresse, ces entrevues auraient eu lieu également avec Giriat. Il n'a pas été possible d'établir si, pendant son passage à Paris, il a gardé tout le temps par devers lui les bijoux volés, ni si lui-même ou ses deux complices ont cherché à les écouler pour se procurer de l'argent. Cette dernière hypothèse est toutefois vraisemblable, car il paraît manquer un certain nombre de bijoux, dont la valeur approximative serait de 1.000 francs.

Le 23 octobre, à la suite de l'arrestation de Bassot, César Ladermann quitta brusquement la capitale, après avoir fait emplette d'un revolver.

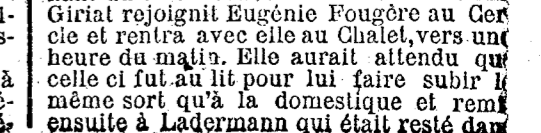
Il vint à Lyon et, d'après les déclarations qu'il fit à sa maîtresse, il jeta les bijoux sur les bords de la Saône, à Neuville.

Apprenant par les journaux qu'il était activement recherché, à bout de ressources, Ladermann se suicida à Lyon, rue du Vieil-Genève, le 21 octobre, au moment où les agents enfonçaient la porte de sa chambre pour l'arrêter.

On trouva sur la table de sa chambre trois lettres. L'une était adressée à son frère Edouard, l'autre à sa maîtresse et la troisième à M. Hamard, directeur du service de la Sûreté. Il a fait dans cette dernière un récit à sa façon sur les circonstances du crime d'Aix-les-Bains.

D'après sa version, arrivé à Aix dans la soirée du 19 octobre, il aurait été conduit au chalet de Solms par Giriat pendant l'un des entractes de la pièce à laquelle elle assistait au Cercle avec Eugénie Fougère. C'est alors que la domestique de celle-ci aurait été échangée. Puis pour ne pas éveiller les soupçons des personnes passant dans l'avenue de Tresserve, Giriat et lui sortirent par la porte du jardin, donnant du côté nord sur la rue de Solms.

Giriat rejoignit Eugénie Fougère au Cercle et entra avec elle au Chalet, vers une heure du matin. Elle aurait attendu que celle-ci fut au lit pour lui faire subir le même sort qu'à la domestique et remi ensuite à Ladermann qui était resté dan-



Henry Bassot

Le jardin les bijoux et l'argent de la vic-

ROBARDET

Le 11 novembre 1903, le nommé Robar-

Robardet prit ce paquet, l'ouvrit, et

Le 30 décembre 1903, Robardet se pré-

Ces explications laissent incrédule le

Leur Beal, qui, soupçonant la véritable

Les débats de cette importante affaire

Léon BORDE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 31 mai.

La séance est ouverte à 2 h. 15, sous la

Le projet autorisant la colonie de Ma-

La proposition tendant à ouvrir un cré-

M. Lefas dépose une proposition tend-

LA LOI DE DEUX ANS

L'ordre du jour appelle la suite de la

M. Berteaux, rapporteur, défend la pro-

Après avoir fait l'éloge des premières

M. Lesies. — Avec ce que votre armée

M. Berteaux. — Complex vos cadavres,

M. Berteaux rappelle qu'on a eu beau-

M. Jaurès. — Jules Simon proposait le

M. Lesies. — A peu près votre système.

M. Berteaux. — Les véritables responsa-

M. Berteaux en arrive à la guerre de

sera applicable qu'à la condition de sup-

M. Berteaux. — La service militaire est

L'orateur est fatigué, la séance est sus-

M. Berteaux. — En ce qui concerne les

M. Berteaux demande que les hommes

M. Berteaux aborde la critique de la

M. Berteaux. Dans ces conditions, elle

M. Berteaux fait ressortir que tous les

M. Berteaux, estimant que nous avons

M. Berteaux, critiquant le contre-projet

M. Berteaux, exposant les raisons pour

M. Berteaux. Nous voulons que les offi-

M. Berteaux expose les raisons pour

M. Berteaux. Nous voulons que les offi-

Cette loi coûtera 26 millions de dépenses

La suite de la discussion est renvoyée à

LA COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget a confié à M.

LA COMMISSION DES DOUANES

La commission des douanes a entendu

Elle a décidé qu'elle entendrait égale-

M. MARET ET LE "RADICAL"

Le Radical s'est enfin décidé à publier

Mon cher ami,

Lorsque nous avons fondé le Radical, il y

A la suite de nombreuses vicissitudes,

M. de Lamarzelle. — Des arrêts de Cassa-

Cette décision n'existe pas, le Sénat ne s'

Je me demande pourquoi le gouvernement

M. Berteaux. — La service militaire est

L'orateur termine en déclarant qu'il a

M. de Lamarzelle. — On peut enlever

Réponse de M. Vallé

M. Vallé. — Plusieurs précédents établis-

M. Las Cazes conteste au gouvernement

L'ordre du jour

Un ordre du jour déposé par la droite

M. Prévot dépose un ordre du jour

Le gouvernement accepte seulement

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

LES MALADES

Paris, 31 mai.

Le Petit Journal donne les renseigne-

On a transporté à l'hôpital militaire

Le 24 heures l'état du sergent

La Guerre Russo-Japonaise

NOUVELLE ATTAQUE DE PORT-ARTHUR

Moukden, 31 mai.

Les Japonais ont, dans la nuit du

Une canonniers japonaise et deux

Suivant des informations parve-

Les Russes ont été expédiés dans des

On croit que l'attaque de Port-Arthur

Les Russes ont arraché les rails du

On mande au Petit Journal, de Saint-

Il se confirme que 30.000 hommes

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

Les journaux anglais continuent à

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

Les journaux anglais continuent à

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

et vous adresse simplement ma démission,

Je suis de ceux qui ne se laissent ni intimid-

Croyez, mon cher ami, que ce n'est pas

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

LES MALADES

Paris, 31 mai.

Le Petit Journal donne les renseigne-

On a transporté à l'hôpital militaire

Le 24 heures l'état du sergent

La Guerre Russo-Japonaise

NOUVELLE ATTAQUE DE PORT-ARTHUR

Moukden, 31 mai.

Les Japonais ont, dans la nuit du

Une canonniers japonaise et deux

Suivant des informations parve-

Les Russes ont été expédiés dans des

On croit que l'attaque de Port-Arthur

Les Russes ont arraché les rails du

On mande au Petit Journal, de Saint-

Il se confirme que 30.000 hommes

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

Les journaux anglais continuent à

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

Les journaux anglais continuent à

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

Les journaux anglais continuent à

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

Les journaux anglais continuent à

Les critiques militaires de plusieurs

A la suite du combat de Kin-Tchéou,

Les journaux anglais continuent à

Les critiques militaires de plusieurs

Express, le bruit court que sur l'ordre

Le général Kouroupatkine va s'établir

On aurait saisi sur un chef koungou-

DANS LA PRESQU'ÎLE DE LIAO-YOUNG

La situation à l'est de Liao-Yang

Le règne un ordre parfait; les habitants

Les Grèves des Dockers

Toulon, 31 mai.

Les dockers et syndiqués ont quitté le

Cherbourg, 31 mai.

Grâce à l'intervention de l'adjoint au

Brest, 31 mai.

Des dockers sortant hier soir d'une

Les grévistes, enfin délogés, continuent

Voleurs de Titres

Paris, 31 juin.

Le service de la sûreté a mis hier en

La semaine dernière, à Philadelphie,

La QUÊTE EN AUTOMOBILE.

Voilà une innovation qui, à défaut

La semaine dernière, à Philadelphie,

TOUJOURS LE SERMENT JUDICIAIRE.

Les substituts du parquet de la Seine

On pourrait les faire jurer sur le

COURSES A SAINT-CLOUD

Première course. — 1. Busagny, gag.

Deuxième course. — 1. Gerberoy, gag.

Troisième course. — 1. Pompiagne, gag.

Quatrième course. — 1. Chilpéric, gag.

Cinquième course. — 1. Esquivan, gag.

Sixième course. — 1. Tolbiac II, gag.

Septième course. — 1. Bucheron, pl.

Huitième course. — 1. Esquivan, gag.

Neuvième course. — 1. Esquivan, gag.

Dixième course. — 1. Esquivan, gag.

Onzeième course. — 1. Esquivan, gag.

LA VIE LYONNAISE

LES GRANDES FÊTES D'ÉTÉ

Du « Rappel Républicain »

Rappelons les quatre grandes fêtes

LE LOOPING PÉDESTRE

LE LOOPING AUTO-CYCLISTE

LE RALLIE-BALLON

LA GRANDE SORTIE CHAMPÊTRE

Chacune de ces fêtes sera annoncée

UN CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

ontre tous les amis du Rappel Répu-

CONCOURS DE PAYSAGES

CONCOURS DE GROTESQUES

C'est ainsi que les concurrents ins-

LE LOOPING PÉDESTRE

du 12 juin

feront bien d'emporter un appareil pho-

ils devront nous envoyer, dans les

huit jours qui suivront la course, des

éprouvés de leurs clichés.

Ces éprouvés ne devront porter qu'un

signe ou une devise apparente, avec

enveloppe fermée reproduisant le signe

ou la devise, et contenant les noms et

adresses des amateurs.

Dans les huit jours qui suivront la

GRANDE SORTIE CHAMPÊTRE

il y aura une grande exposition, dans

des bureaux du Rappel Républicain,

des épreuves photographiques.

Un jury, composé de rédacteurs du

journal, d'amateurs et de profession-

nels, jugera les envois et décrètera de

NOMBREUX PRIX ET OBJETS D'ART

C'est ainsi que nous clôturerons pour

ROGER-LA-HONTE

PAR GULES MARY

La pendaison longtemps il avait abrité sa

Est-ce qu'il allait perdre tout cela ?

Lentement il rentra.

Il longea l'étrang, passa le pont, s'ar-

Mais son regard se reporta vers le

Il revint, ouvrit la porte et monta.

Tout était silencieux dans la maison.

C'est ainsi, dans cette altitude, que le

Pourquoi par la même idée de suicide,

Mais toujours, la pensée de Suzanne

Il repoussa le revolver.

Le lendemain, quand il embrassa sa

Il fut presque gai.

Il avait lu, dans un coquet appartement,

Il y était depuis une demi-heure à peine,

La faute lui retombait plus lourdement

voilà, mais paraissant jeune et jolli,

Un coup d'œil suffit à Roger pour

Et puis, de la lettre, se dégageait ce

Il eut un mouvement de colère.

Quelqu'un qui connaît votre

« et que vous avez secouru autrefois,

« pi le cent mille francs qu'on vous

« On se venge, Adieu ! »

« et que vous avez secouru autrefois,

je n'ai jamais sur le cœur, sans espoir

Pour Julia, c'était presque une façon

Et dans son esprit inquiet revenait

« et que vous avez secouru autrefois,

« pi le cent mille francs qu'on vous

« On se venge, Adieu ! »

« et que vous avez secouru autrefois,

« pi le cent mille francs qu'on vous

« On se venge, Adieu ! »

si se leva, elles l'entendirent encore

Il souffrait tellement, depuis ces

Ce fut ce matin là qu'il passa à la

Ce fut ce matin-là encore qu'il versa

Ce fut ce matin-là enfin, que M. Lié-

« et que vous avez secouru autrefois,

« pi le cent mille francs qu'on vous

« On se venge, Adieu ! »

« et que vous avez secouru autrefois,

si se leva, elles l'entendirent encore

Il souffrait tellement, depuis ces

Ce fut ce matin là qu'il passa à la

Ce fut ce matin-là encore qu'il versa

Ce fut ce matin-là enfin, que M. Lié-

« et que vous avez secouru autrefois,

« pi le cent mille francs qu'on vous

« On se venge, Adieu ! »

« et que vous avez secouru autrefois,

Dernière Heure

la première dizaine, d'ailleurs prévus au Rap...
Quand aux mois de juin, juillet, août, le...

INCENDIE A PERRACHE

Cours Charlemagne. — Un cheval brûlé.
Trois mille francs de dégâts.
Un incendie s'est déclaré la nuit der-

Au Palais

LE COUP DU PRINCE ITALIEN
Mme veuve Clément, notable rentière...

CHRONIQUE

Société lyonnaise des Beaux-Arts. — Le comité d'administration de la Société...

Dans sa chute, elle s'est blessée à la tête.
Après avoir reçu des soins dans une phar-

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Stock names and prices. Includes Rio-Tinto, De Beers, etc.

L'INCIDENT PERDIGARIS

Tanger, 31 mai. — Les navires de guerre américains Marietta et Cassine...

AUTOUR DE L'AFFAIRE DREYFUS

LES MOTIFS DE L'ARRESTATION DE DAUTRICHE
Paris, 31 mai. — On déclare que le...

DECLARATION DE M. AUFRAY

Paris, 31 mai. — M. Jules Aufray a rendu visite dans la matinée à son...

Le feu. — Un commencement d'incendie...

LES BONNETEURS

Deux bonneteurs, nommés Paul L..., âgé de 35 ans, demeurant...

PHI DU SERPENT

Grand choix de Bandages, Ceintures, Bas, Douches, etc.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Vois. — Dans l'après-midi d'hier, des malfaiteurs ont dérobé...

OLLINS

Samedi 4 juin, à 8 heures du soir, café Aubert, 34, rue de la Gare, vin d'honneur...

diquent que le premier objectif de la campagne...

RAPPORT RUSSE

Saint-Petersbourg, 31 mai. — Suivant l'officiel de l'état-major, les Japonais...

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures matin.
La République Française. — M. Georges Bonnevins...

rand; G. Grunthaler (C.T.O.); 7. Coisset; 8. Salzi, etc.

TRIBUNE POLITIQUE

G. R. N. — Ce soir mercredi, à 8 h. 1/2 précises...

Communications et Avis Divers

Société avicole, épicière et piscicole de la région lyonnaise...

Courrier des Spectacles

Casino-Kursaal. — La clôture du Casino-Kursaal...

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX

Mardi, 31 mai.
Bœufs amenés 800. Renvoyé 60. On a payé...

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

Le Général André et M. Combes
Paris, 31 mai. — Le bruit court que le...

LES GRÈVES

Brest, 31 mai. — Cet après-midi les ouvriers grévistes brisent la devanture...

MORT MYSTÉRIEUSE

St-Romain-le-Puy, 31 mai 1904.
Un dramatique événement vient de jeter l'émoi...

La Guerre Russe-Japonaise

LE PLAN DES JAPONAIS
Saint-Petersbourg, 31 mai. — Depuis la...

Le Soleil

Quand on demande compte à ce ministre de malheurs...

L' « Asie Inconnue »

M. GABRIEL BONVALOT, l'explorateur bien connu...

Courrier des Sports

PUSYÉGUR BAT SON RECORD
L'excellent sauteur à la perche Pusyégur...

PUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Vallet Marie, veuve Boyet...

UN SUICIDE

M. Nathan-Cahn, fils du négociant lyonnais, s'est suicidé hier soir à Clermont-Ferrand.

LES VOLEURS DE CUIVRE

Deux Arrestations
Les voleurs de métaux continuent leurs exploits à Vigneux-sur-Seine.

ACTE DE PROBITÉ

M. Claude Laurent, employé à la gare de Perrache, a trouvé, hier matin...

REVERSÉS PAR UN BICYCLISTE

Une fillette âgée de douze ans, Victoire Sadarier, demeurant rue Vendôme, 240, a été renversée hier par un bicycliste.

